



CICR Tunis - Juillet 2015

DELEGATION REGIONALE DU CICR A TUNIS

Les principales activités de la délégation régionale de Tunis sont les visites aux détenus en Tunisie, la réponse aux conséquences humanitaires du conflit au Sahara occidental, le rétablissement du contact entre les membres de familles dispersées et la promotion du droit international humanitaire.

EDITORIAL

Pour ce premier bulletin de l'année 2015, nous proposons le retour en arrière habituel sur les activités menées par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Tunisie et au Sahara occidental. Nous mettons certes en exergue notre coopération avec le Croissant-Rouge tunisien (CRT), mais nos activités en matière de protection et de diffusion du Droit international humanitaire seront également abordées.

L'année 2015 revêt une dimension particulière pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. C'est l'année du 50ème anniversaire des Principes Fondamentaux de ce Mouvement. Proclamés par la XXème conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à Vienne, en 1965, les sept Principes Fondamentaux fixent l'orientation, l'éthique et la nature particulière du Mouvement, dont le rayonnement est universel.

A l'occasion du 8 mai, Journée Mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui, cette année, a coïncidé avec le 50ème anniversaire des sept Principes, le CRT, le CICR et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont organisé un concours vidéo sous le thème : "les Principes Fondamentaux au cœur de l'action des volontaires du CRT". Ce concours a permis de mettre en valeur à travers des vidéos produites par des jeunes volontaires la pertinence des sept Principes, élaborés sur la base de plus d'un siècle d'expérience d'activités humanitaires.

La première moitié de l'année a également vu se concrétiser deux projets dans le cadre du soutien apporté aux autorités tunisiennes afin de favoriser la réinsertion professionnelle et sociale des détenus et des délinquants mineurs. Ce bulletin revient sur les détails de ces deux projets, mais également sur d'autres aspects de notre collaboration avec les autorités tunisiennes, notamment la direction générale des prisons et de la rééducation et le ministère de la santé, à savoir, la promotion et la diffusion du protocole de suivi de la grève de la faim en milieu carcéral.

Dans le cadre de la migration, la situation particulière de la Tunisie sur les routes

migratoires fait qu'elle se trouve aujourd'hui, encore plus qu'avant, confrontée à cette problématique et aux conséquences humanitaires qui en découlent. La coopération du CRT et du CICR dans le domaine du rétablissement des liens familiaux contribue à la réponse humanitaire apportée à ces personnes dont les embarcations de fortune échouent régulièrement sur les côtes tunisiennes.

Près des camps de réfugiés sahraouis, le centre de réhabilitation physique du CICR a continué à fournir, tout au long de ce premier semestre de l'année 2015, ses prestations aux victimes des mines et autres restes explosifs ainsi que les patients atteints de poliomyélite.

Quels types de soins et de services y sont prodigués ? Combien de patients ont été traités ? Nous faisons le point dans ce bulletin.

Pierre Barras
Chef adjoint de délégation & Coordinateur protection



CICR



8 mai : les volontaires du CRT fêtent la journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à l'Avenue Habib Bourguiba à Tunis

JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE Le Croissant-Rouge tunisien fait son cinéma

A l'occasion du 8 mai, Journée Mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui, cette année, a coïncidé avec le 50ème anniversaire des sept Principes Fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Croissant-Rouge tunisien (CRT), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont organisé un concours vidéo sous le thème : "les Principes Fondamentaux au cœur de l'action des volontaires du Croissant-Rouge tunisien".

Destiné aux volontaires du CRT et parrainé par l'Association des Réalistes de Films Tunisiens (ARFT) et la deuxième Chaîne Nationale de télévision (Al-Watania 2), le concours a vu la participation de neuf comités du CRT, représentant des régions très différentes, du nord au sud du pays.

Imaginer un récit, l'écrire, le filmer et le monter sont autant d'occasions renouvelées pour réfléchir, à travers l'illustration des sept Principes Fondamentaux, à l'essence même de ces principes.

Les volontaires qui ont participé à ce défi ont bien compris que le support audiovisuel n'est pas un simple véhicule d'illustration, mais plutôt un outil de profonde réflexion. Ainsi, ont-ils pu y mettre leur grain de créativité, d'intelligence... et parfois même d'humour.

Selon M. Mourad Ben Cheikh, président du jury, représentant de l'ARFT :

« le résultat fut fort intéressant au vu des moyens limités et surtout du manque de temps.

La réactivité des participants a été exemplaire et leurs idées souvent claires. L'expérience est réussie, j'invite à la renouveler et à l'élargir ! »

Pour départager les candidats, les choix du jury n'ont pas été difficiles, car l'unanimité était pratiquement au rendez-vous.

Lors d'une projection organisée le 8 mai à la Maison de Culture Ibn Rachiq, le jury a octroyé les prix suivants :

- Pour son enracinement dans sa réalité régionale, et pour la bonne facture de sa réalisation, le quatrième prix, prix spécial de l'ARFT, est décerné au film du comité de Nefta.

- Pour avoir trouvé le moyen d'illustrer l'ensemble des principes sur une action unique, pour l'avoir accompagné d'un texte clair, mesuré et touchant, le troisième prix, prix du CRT, est décerné au comité de Menzel Témime.

- Pour la clarté de son discours, l'intelligente simplicité avec laquelle il a illustré chacun des sept Principes Fondamentaux, mais aussi pour la part belle qu'il fait aux bénévoles, le deuxième prix, prix de la Fédération, est décerné au comité d'El-Mourouj.

- Pour sa créativité, sa simplicité, son rythme et l'intelligence de sa figuration, le premier prix, prix du CICR, est décerné au comité de Dar Chaabane.

#nosPrincipes enaction

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.





Une collaboratrice CICR accueille les migrants rescapés au sud de la Tunisie pour proposer les services du rétablissement des liens familiaux.

LES MÉDECINS DE LA SANTÉ PUBLIQUE SE RÉUNISSENT AUTOUR DU PROTOCOLE DE SUIVI MEDICAL DE LA GRÈVE DE LA FAIM

Dans le cadre de la promotion et de la diffusion du protocole de suivi de la grève de la faim en milieu carcéral, signé en décembre 2014, le CICR a organisé, en collaboration avec le ministère de la justice et le ministère de la santé, une réunion avec les médecins exerçant au sein de seize hôpitaux publics dans lesquels les grévistes de la faim sont généralement transférés.

Lors de cette réunion les quatre-vingts médecins présents ont pu discuter du suivi dont bénéficient actuellement des grévistes de la faim dans les prisons tunisiennes et des questions relatives à la coordination entre la prison et l'hôpital. Les dispositions du protocole ont été ensuite présentées et expliquées aux participants, ces derniers ont également formulé un certain nombre de recommandations adressées aux deux ministères de la justice et de la santé.

Parmi ces recommandations la création d'un comité de travail dans chaque hôpital chargé de coordonner l'admission et le suivi des cas de grève de la faim, l'identification de médecins bénévoles prêts à être mobilisés en cas de vague de grève de la faim dans les prisons et, le cas échéant, l'élaboration d'un plan d'urgence pour renforcer la coordination entre les prisons et les hôpitaux. La réunion qui s'est tenue le 7 mai 2015, a été précédée par deux autres en vue d'introduire le protocole et d'aborder les questions relatives à sa mise en œuvre, respectivement auprès des médecins de prison et les directeurs des établissements pénitentiaires.

FAITS ET CHIFFRES

Visites aux détenus

Durant la période de janvier à juin 2015, les délégués CICR ont visité près de 15'000 détenus durant 27 visites conduites dans 8 lieux de détention différents. 357 détenus ont été suivis individuellement.

77 Messages Croix-Rouge et 105 messages oraux par téléphone ont été échangés entre des détenus et leurs familles.

Rétablissement des liens familiaux

- 673 appels téléphoniques ont été offerts pour les migrants au sud depuis le début de l'année.

- 47 Messages Croix-Rouge et messages oraux par téléphone ont été échangés entre les familles tunisiennes et leurs proches détenus à l'étranger.

UN JEUNE CAMEROUNAIS REPEND CONTACT AVEC SA FAMILLE LE JOUR DE SES FUNÉRAILLES !

Les tragédies liées à la migration irrégulière vers l'Europe n'en finissent pas, des milliers de migrants sont morts en Méditerranée ces dernières années, faisant du « Mare Nostrum » l'une des routes migratoires les plus meurtrières. L'année 2015 a connu un accroissement important du nombre d'embarcations transportant des migrants qui tentent la traversée vers les côtes européennes, prenant des risques énormes pour échapper à des situations de conflits et à la pauvreté.

La Libye est devenue le principal axe migratoire transsaharien pour des milliers de subsahariens mais aussi des syriens et des asiatiques. Des centaines d'entre eux se retrouvent, malgré eux, sur les côtes tunisiennes notamment dans le sud du pays. Présent sur place, le CICR, leur offre la possibilité de rétablir le contact avec leurs familles et proches souvent dans l'attente de la moindre nouvelle.

Djonia Mboudga, un jeune homme d'origine camerounaise, sauvé par des pêcheurs tunisiens au large de Ben Guerdane en avril 2015, a ainsi pu contacter sa famille au Cameroun grâce au CICR :

“ Ils ne m'ont pas cru au début, ils étaient persuadés que j'étais mort noyé! Ils avaient d'ores et déjà organisé mes propres funérailles et commencé leur deuil! ” a déclaré Djonia.

“ Merci le CICR! Continuez à nous aider! ” a-t-il ajouté.

Le CICR, en partenariat avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, s'efforce de rétablir le contact entre les migrants et leurs proches, de faciliter l'échange de nouvelles familiales, de réunir les familles et de clarifier le sort des personnes portées disparues. Lorsqu'il a accès aux lieux de rétention ou d'accueil, le CICR évalue les conditions de vie et de traitement des migrants.

DEUX PROJETS PILOTES POUR FAVORISER LA RÉINSERTION DES DÉTENU

La nouvelle unité semi-ouverte construite au sein du centre de rééducation des mineurs délinquants d'El Mourouj est désormais prête à accueillir une quinzaine de mineurs sélectionnés pour bénéficier d'une formation diplômante d'une durée de 6 mois, dans divers domaines d'activités dont la menuiserie du bois et de l'aluminium, l'informatique, la maroquinerie. Les jeunes pensionnaires affectés dans les différents ateliers, logeront désormais dans cet espace de 250 m² qu'ils pourront quitter chaque week-end pour rentrer au sein de leurs familles. Ils y disposeront d'une salle de télévision, d'une cuisine, de sanitaires privés et d'un dortoir d'une capacité de 15 lits.

Ce nouveau projet soutenu par le CICR, s'inscrit dans le cadre des efforts menés par la Direction générale des prisons et de la rééducation pour favoriser les conditions

de réinsertion professionnelle et sociale des délinquants juvéniles.

Dans la prison civile de Mahdia, les travaux de construction d'une nouvelle cuisine viennent de s'achever. La nouvelle cuisine permettra de servir plus de 1200 repas pour les détenus, deux fois par jour. Au-delà de l'impact positif d'un tel projet sur les conditions de vie des détenus, ce soutien a permis à la direction générale des prisons et de la rééducation de dégager le budget nécessaire pour la réhabilitation des ateliers d'apprentissage de métiers (confection, cuir, filets de pêches...) dont profiteront 450 détenus. En suivant une formation, ces derniers occupent leurs journées à bon escient et acquièrent de nouvelles compétences pendant la période d'exécution de leurs peines ce qui leur permettra de trouver plus facilement du travail à la sortie, et favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle.



Avril 2015 : Un groupe de journalistes participe à l'atelier "Action humanitaire, droit international humanitaire et couverture médiatique" organisée par le CICR

COMPRENDRE LE DIH POUR MIEUX COUVRIR LES CONFLITS ARMÉS

La récente évolution de la situation politique et sécuritaire dans la région pousse de plus en plus de journalistes tunisiens à s'intéresser au Droit international humanitaire (DIH). En effet, connaître les dispositions du Droit qui s'appliquent lors des conflits armés, comprendre la protection que confère le Droit aux différentes catégories de personnes en temps de guerre sont autant d'atouts permettant aux journalistes de cerner et de mieux couvrir les situations de conflit et de traiter l'information à partir de différents angles, notamment, juridique et humanitaire.

C'est ainsi qu'une vingtaine de journalistes tunisiens ont pu découvrir les principes de base du Droit international humanitaire ainsi que la protection dont ils bénéficient en tant que civils lors des conflits armés, à l'occasion d'un atelier de trois jours tenu à Tunis en avril 2015.

Lors de la troisième journée, les journalistes se sont initiés aux gestes de premiers secours assurés par un tandem de monitrices du Croissant-Rouge tunisien. Un exercice très apprécié par les participants qui se sont souvent retrouvés dans des situations qui peuvent être périlleuses.

LES SAHRAOIS PLUS NOMBREUX À RECOURIR AU CENTRE DE RÉHABILITATION PHYSIQUE DU CICR

Depuis le début de l'année 2015, plus de 400 sahraouis ont bénéficié des services du centre de réhabilitation physique du CICR installé dans l'enceinte de l'hôpital «Chahid El Hafedh» à Rabouni. Ces services vont de la réalisation de prothèses et d'orthèses pour les victimes de mines ou souffrant de déficiences motrices liées à des maladies comme la poliomyélite, à la fourniture de fauteuils roulants en passant par la physiothérapie et la rééducation fonctionnelle.

Le centre a également fourni au cours de ce premier semestre, 6 fauteuils roulants, 18 paires de béquilles et réparé plus de 70 appareils.

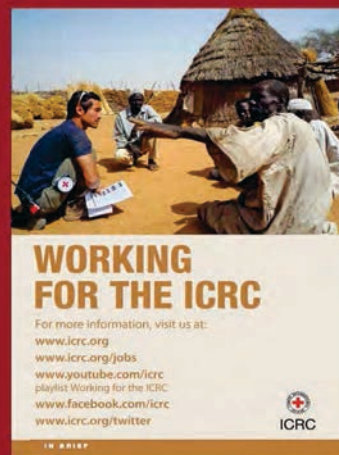
Les patients sont pris en charge par une équipe multidisciplinaire. Cette dernière effectue également des visites dans les camps de réfugiés sahraouis afin d'être au plus près des personnes concernées, et ce en coopération avec les acteurs sociaux

présents dans les différents camps.

Les soins, les appareils ainsi que les éventuelles réparations sur les appareillages sont fournis gratuitement à tous les patients.



Un enfant souffrant de « pieds bots » pris en charge par l'équipe du centre de réhabilitation physique à Tindouf



Pour plus d'informations sur les publications CICR, veuillez contacter la Délégation régionale de Tunis.



Comité international de la Croix-Rouge
Délégation régionale de Tunis
Rue du Lac de Constance - Galerie du Lac - Bloc "A"
Les Berges du Lac 1053 Tunis
T +216 71 960 179 F +216 71 960 156
E-mail: tun_tunis@icrc.org www.icrc.org

Bureau de Tindouf
21, Cité Slimane - Amirat
Tindouf Algérie
T + 213 0 49 92 31 90
F + 213 0 49 92 31 90